

INFORMATIONS PAROISSIALES DIMANCHE 29 MAI 2022



DIOCÈSE DE PARIS PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-EUGÈNE SAINTE-CÉCILE

4, rue du Conservatoire - 75009 Paris

01 48 24 70 25

secretariat@saint-eugene.net

La Messe n'a pas de prix !

Nos paroissiens de Saint-Eugène-Sainte-Cécile manqueraient-ils de zèle pour le salut des âmes... ? Pour toutes les Messes célébrées dans notre paroisse (trois par jours de semaine, et quatre le dimanche), il manque des intentions de messe. Il est nécessaire que nous allions en demander à l'extérieur. Avons-nous vraiment conscience de ce que vaut une Messe ?

Pourquoi faire dire une Messe ?

La Messe est un sacrifice véritable offert par le célébrant, agissant en vertu de son sacerdoce *in persona Christi*, c'est-à-dire à la place du Christ, qui est à la fois célébrant et victime, comme sur la Croix. La Messe est en effet le même Sacrifice que celui de la Croix, mais non-sanglant. Il a quatre finalités : c'est un sacrifice de louange, un sacrifice eucharistique (d'action de grâces), un sacrifice propitiatoire (qui nous rend Dieu favorable) et un sacrifice impétraire (qui présente une demande). C'est le sacrement le plus important et l'acte principal de toute vie chrétienne.

L'Eglise permet aux fidèles de s'associer plus étroitement à ce sacrifice offert à Dieu par une intention particulière confiée au célébrant.

En réalité, la messe n'a pas de prix. Mais dès les origines, les fidèles ont voulu participer à l'Eucharistie par des offrandes en nature ou en espèces. Elles étaient destinées à assurer les frais du culte, la subsistance des prêtres, la vie de l'Eglise. C'est l'origine de la pratique des « honoraires de messe » qui s'enracine dans l'Ancien Testament où le prêtre recevait une part des sacrifices faits à Dieu. Le prêtre doit toujours pouvoir « vivre de l'autel ». Le code de droit canonique légitime cette pratique (C.945) et la régleme (C.946 et suivants).

Offrir une messe à une intention particulière est à la fois une charité temporelle qui assure la subsistance des prêtres, et une charité spirituelle qui donne les grâces efficaces de la messe à ceux qui en profitent.

Par décision de la Conférence épiscopale de France, en 2020, le montant proposé pour un honoraire de messe est de 18 €, 180 € pour une neuvaine, 580 € pour un trentain.

Encourageons-nous à faire dire des Messes pour les vivants et pour les défunts. C'est le plus beau cadeau que nous pouvons leur offrir.

Abbé Julien Durodié + curé

CALENDRIER DES MESSES

DU 29 MAI AU 5 JUIN 2022

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
DIM 29	9h30 : 7 ^{ème} Dimanche de Pâques, Année C.	8h15 : Messe lue avec chorale et orgue. 11h : dimanche après l'Ascension, 2 ^{ème} cl ; Comm de la TSVM. 17h45 : Vêpres du petit Office de la TSVM et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe de la TSVM, lue avec orgue ; Comm. du dimanche après l'Ascension.
LUN 30	12h30 : Sainte Jeanne d'Arc.	19h : Sainte Jeanne d'Arc, Vierge, Patronne secondaire de la France, 2 ^{ème} cl. ; comm. Saint Félix 1 ^{er} , Pape et Mart.
MAR 31	12h30 : Visitation de la Vierge Marie, fête.	7h30/19h : Dédicace de la Basilique métropolitaine, 1 ^{ère} cl.
MER 1^{er}	12h30 : Saint Justin, Mart.	19h : Bienheureuse Marie Reine, 2 ^{ème} cl. ; Comm. Sainte Angèle de Merici, Vierge.
JEU 2	12h30 : Férie ; Saint Marcellin et Pierre, Mart. ; Saint Pothin, Ev., Sainte Blandine, vierge, et leurs Comp. Mart.	7h30/19h : Férie, 4 ^{ème} cl. ; Comm. Saints Marcellin, Pierre et Erasme, Ev., Mart. (Saints Marcellin, Pierre et Erasme)
VEN 3	12h30 : Saint Charles Lwanga et ses Comp., Mart. (Sacré-Cœur de Jésus)	7h30/19h : Sacré-Cœur de Jésus, 3 ^{ème} cl. ; Comm. Sainte Clothilde, Veuve.
SAM 4	(Sainte Clothilde, Veuve ; Cœur Immaculé de Marie)	7h30 : Vigile de la Pentecôte, 1 ^{ère} cl. ; Comm. Cœur Immaculée de Marie. 15h : Vigile solennelle de la Pentecôte, 1 ^{ère} cl.
DIM 5	9h30 : Pentecôte, Solennité, Année C.	8h15 : Messe lue avec chorale et orgue. 11h : Pentecôte, 1 ^{ère} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.

VIE PAROISSIALE

Veillée auprès de la Vierge pèlerine Notre Dame de France

La Paroisse a la joie et l'honneur d'accueillir la Vierge Pèlerine Notre Dame de France toute la journée du dimanche 29 mai. A partir de 16h : topo, chapelet, vêpres, Messe à 19h.

Cor Juvenis : groupe des étudiants et jeunes professionnels de Saint-Eugène (20-35 ans).

Prochaine rencontre, jeudi 2 juin : enseignement sur « la crise de l'Eglise » par le père Ceslas-Marie D'Eysmond, fraternité Saint Vincent Ferrier. Messe à 19h, suivie d'une heure d'enseignement (centre Bergère), puis un moment convivial au bar du coin.

Nuit d'adoration :

Du vendredi 3 juin au samedi 4 juin. Le 1^{er} samedi du mois de juin sera le jour de la Vigile de la Pentecôte. Les rubriques ne permettent de célébrer le matin que des Messes privées, la Messe paroissiale ne pouvant être célébrée que l'après-midi. Aussi, le samedi 4 juin, ne sera célébrée le matin que la Messe lue de 7h30 suivie à 8h30 de l'Office des Laudes puis du Salut et de la déposition du Saint-Sacrement. La Messe de 9h30 étant déplacée à 15h, nous aurons à partir de 9h30 les dévotions du 1^{er} samedi du mois, à savoir :

9h15 : quart d'heure de méditation des mystères du Rosaire
9h30 : chapelet commenté
10h : groupe de lecture mariale.

Vigile de Pentecôte

Samedi 4 juin, la Vigile solennelle sera célébrée à 15h. Pas de Messe à 9h30.

Lundi de Pentecôte: Messe chantée à 11h, et Messe lue avec orgue à 19h.

Pèlerinage de Pentecôte

Les paroissiens peuvent intégrer le chapitre Saint-Eugène-Saint-Maurice, rattaché à la province Paris-Sud. Les inscriptions sur le site de Notre-Dame de Chrétienté : <http://www.nd-chretiente.com>. N'hésitez pas à trouver le chef de chapitre (Nicolas Sachot) et son adjointe (Amicie Cardon) à l'adresse du chapitre : chapitresainteugene@yahoo.fr.

Location d'un appartement paroissial

La paroisse propose à la location un appartement de deux pièces entièrement restructuré et situé à proximité de Saint-Eugène.

D'une surface de 36,90 m², ce logement est composé de : une petite entrée, une pièce principale avec cuisine ouverte et plan bar, une chambre équipée d'une vaste penderie-placard, une salle d'eau, un WC indépendant. Cet appartement lumineux sur une cour calme est proposé, suivant le barème majoré de la ville de Paris plus charges, à savoir 1 180 € par mois CC. Pour plus d'informations, veuillez entrer en liaison avec le secrétariat.

ÉGLISE CATHOLIQUE - DIOCÈSE DE PARIS PAROISSE SAINT-EUGÈNE - SAINTE-CÉCILE

MESSES DU DIMANCHE

8h15	Messe latine (lue, avec le chœur Chiara Luce et orgue)
9h30	Messe ordinaire (missel Paul VI)
11h	Messe latine (missel Jean XXIII, avec la Schola Sainte-Cécile)
17h45	Vêpres grégoriennes
19h	Messe latine (lue, avec orgue)

MESSES DE SEMAINE DU LUNDI AU VENDREDI

7h30	Messe latine (sauf lundi et mercredi : 8h à Saint-Roch)
12h30	Messe ordinaire (à partir du 3 janvier 2022 messe à 12h30)
19h	Messe latine

SAMEDI

7h30	Messe latine
9h30	Messe latine

CONFESSIONS

17h à 19h du lundi au vendredi
Pendant les messes du dimanche (9h30-11h-19h)
Possibilité de demander à rencontrer un prêtre au secrétariat ou à l'accueil dans l'église

OUVERTURE DE L'ÉGLISE DE 7H15 À 21H

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé
Mardi : 9h30-12h30
Mercredi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

PERMANENCE D'ACCUEIL

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h du lundi au vendredi
De 14h à 18h le samedi, et 17h le dimanche

ADORATION EUCHARISTIQUE

Chaque jeudi de 20h à minuit (Heure sainte de 23h à minuit)
Chaque vendredi de 20h à 21h (pour la France)
Chaque premier vendredi du mois de 20h à samedi matin 9h15

CHAPELET

Mardi : 17h45
Jeudi et vendredi : 18h
Dimanche : 16h45 (Notre-Dame des Sept Douleurs)

